National Gallery of Canada | Musée des beaux-arts du Canada

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)
Services de protection et autres services connexes
N^{o} de réf. : NGC102986
Achats et Ventes n^{o} de réf. : PW-14-00662424
Le 28 novembre 2014

ADDENDA N^{o} 1

Addenda : Le MBAC vous suggère vivement d'incorporer *immédiatement* ces renseignements à la section G, Références de travail et Formulaires, et plus précisément à l'article G.6, Addenda, du document que vous utiliserez pour répondre à cette DDP. Veuillez utiliser la date indiquée ci-dessus comme date d'addenda. Le défaut de mentionner l'addenda publié par le MBAC **entraînera (O)** la disqualification immédiate de votre proposition.

Section G.3 va maintenant être remplacé par le suivant:

G.3 PREUVE D'ASSURABILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire **doit (O)** certifier dans sa soumission qu'il peut souscrire une assurance qui satisfait les exigences énoncées à la section E de l'annexe B – Exigences en matière d'assurance et **doit (O)** fournir un certificat d'assurance ou une lettre d'assurabilité délivrée par un courtier détenteur de permis pour confirmer qu'il est en mesure de souscrire l'assurance décrite à la **section E de l'annexe B – Exigences en matière d'assurance**.

Certification du soumissionnaire Oui ☐

Preuve d'assurabilité jointe Oui ☐